

Offre d'emploi

Préposée ou préposé aux installations sportives extérieures

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire -
Concours no 1399

Sommaire de la fonction

- Effectuer l'entretien général des terrains sportifs extérieurs et des aménagements récréatifs saisonniers, incluant les pistes de ski de fond et l'allée glacée;
- Préparer les sites pour les activités et événements sportifs, et assurer leur bon état tout au long de la saison;
- Surveiller les installations, signaler toute anomalie et contribuer aux interventions nécessaires;
- Utiliser, entretenir et manipuler divers équipements manuels et motorisés liés aux travaux extérieurs;
- Collaborer étroitement avec les membres de l'équipe, notamment avec le chef d'équipe durant l'été, qui coordonne les priorités d'entretien;
- Peut être appelé à soutenir les préposés aux équipements – Loisirs (services techniques) durant les entre-saisons et à remplacer les préposés aux installations sportives - glaces et piscines.

Profil de compétences recherchées

- Détenir un permis de conduire de classe 3;
- Être disponible pour un horaire variable, adapté aux besoins saisonniers et aux imprévus liés aux activités sportives;
- Être apte à réaliser divers travaux manuels incluant de la mécanique de base, avec les outils et équipements requis;
- Utiliser efficacement les outils numériques nécessaires au suivi des interventions;
- Faire preuve d'adaptabilité, de collaboration et d'un bon esprit d'équipe;
- Maintenir un service courtois et attentionné envers les usagers;
- Être capable de lire, écrire et s'exprimer correctement en français.



Poste régulier saisonnier 32 semaines

Conditions salariales

- Entre 29,92 \$ et 32,51 \$ de l'heure;
- Classe 3, selon les dispositions de la convention collective régissant les employés manuels.

Horaire de travail

- L'horaire de travail régulier est de 40 heures par semaine réparties en 4 ou 5 jours de travail entre le dimanche et le samedi. L'horaire varie en fonction des périodes de l'année. La garantie minimale annuelle de travail est de 32 semaines à temps complet.

SOUMETTEZ VOTRE CANDIDATURE
RIMOUSKI.CA/EMPLOIS

AVANT 16 H 30 LE 29 SEPTEMBRE 2025



Ville de
rimouski